



## Concours des pratiques agroécologiques Prairies et Parcours

En 2019, le Parc Naturel Régional d'Armorique, les syndicats porteurs des bassins versants et la chambre régionale d'agriculture se sont associés pour organiser un concours local des pratiques agroécologiques -Prairies et parcours.

Après contact avec des agriculteurs, huit prairies ont été inscrites dans deux catégories différentes : fauche exclusive et fauche/pâturage.

Le jury, constitué notamment d'experts en agronomie, en botanique et en apiculture, se déplacera sur les prairies les 12 et 13 juin avant de délibérer pour décerner les prix.

Les premiers prix de chaque catégorie iront défendre leurs prairies au concours national, lors du salon de l'agriculture 2020.

Vous trouverez plus d'informations sur cette action sur notre site internet : [Actualité-Prajou An Arvorig 2019](#)

**Prairies éligibles au concours :** Les prairies fleuries désignées dans le concours correspondent à des prairies dites naturelles : non-labour, non semés, riches en espèces végétales locales et ayant un intérêt fourrager intéressant dans l'alimentation du cheptel de l'exploitation.

## L'agenda du SMHL

- **12-13 Juin :** Jury du Concours des pratiques Agroécologiques Prairies naturelles et Parcours
- **18 Juin, à partir de 13h30 :** Formation Bocage avec Emmanuel Clavaud, à Saint Thégonnec Loc Eguiner
- **24 Juin, 20h30, à Saint Thegonnec Loc Eguiner :** Réunion de concertation entre agriculteurs (bilan du contrat territorial 2015-2019 suivi d'un temps d'échange avec les agriculteurs pour former le prochain programme d'action)

**Si vous voulez participer, contactez directement l'animatrice agricole du syndicat au 02 98 79 64 89 ou [agricole.smhl@orange.fr](mailto:agricole.smhl@orange.fr)**

### Atelier sur la valorisation économique des haies

Le bocage, implanté par nos ancêtres pour ses atouts agronomiques (brise-vents, frein aux ruissellements) est parfois perçu comme une contrainte du fait de son emprise et du temps passé à les entretenir. Cependant, le bocage constitue également une source de revenu complémentaire lorsqu'il fait l'objet d'une gestion appropriée. Emmanuel Clavaud, Cogérant de la SCIC Coat Bro Montroulez témoigne.

#### - **Qu'est que la SCIC et quels sont vos missions ?**

Cette coopérative fournit du bois de chauffage aux différentes chaufferies du pays de Morlaix. Elle promeut également la gestion durable des haies et les différentes possibilités de valorisation à l'échelle des exploitations.

#### - **D'où provient le bois et comment est-il valorisé ?**

La SCIC collecte le bois sur un rayon de 30 km autour de Pleyber-Christ. Ce bois local est ensuite valorisé en plaquette pour le chauffage de chaudières (piscines de Pleyber Christ et de Morlaix, ...)

#### - **Quels sont les avantages économiques pour les exploitants ?**

La vente du bois issu de la gestion des haies, permet de dégager durablement un complément de revenu pour l'exploitant. Cette valorisation est par ailleurs cumulable avec la MAE « Entretien des haies » proposée sur le bassin versant.

Pour échanger sur les possibilités de valorisation à l'échelle de votre exploitation, le SMHL propose un **rendez-vous terrain, le mardi 18 juin 2019 à 13h30, à Saint-Thégonnec**. Elle sera animée par Emmanuel Clavaud de la SCIC Coat Bro Montroulez.

**Renseignements et inscription**

auprès de **E. GAYET** et/ou **J. CHEVEAU**

02 98 79 64 89 - [SMHL29.EAUCOLLECT@ORANGE.FR](mailto:SMHL29.EAUCOLLECT@ORANGE.FR)

## UN PROGRAMME PORTE PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

Le programme Breizh Légum'eau®, issu d'une réflexion conjointe entre la Chambre d'Agriculture de Bretagne et l'Agence de l'eau, a été mis en œuvre de 2016 à 2018. Ce travail, mené en partenariat avec les porteurs de programmes bassins versants avait pour objectif de **faire évoluer les pratiques des producteurs de légumes afin de réduire significativement l'impact des cultures légumières sur la ressource en eau dans les bassins versants côtiers sans dégrader les résultats économiques et le contexte social des exploitations.**

### o Valoriser la recherche

Autour de la gestion de l'azote et de la gestion des intrants phytosanitaires, le projet visait, à partir de l'acquisition de références techniques, à mettre en place une approche système au sein des exploitations, avec un objectif de transfert de connaissance et de diffusion. Ainsi, au-delà de la recherche de variétés résistantes, le programme reposait sur des travaux en station sur la couverture des sols et la valorisation d'engrais vert ou de légumineuses, au sein du CATE, de Terre d'essai et SEHBS –Auray.

### o Un réseau « basses fuites » en exploitation

Dans le cadre d'un réseau de parcelles, l'objectif était de mettre en place un **co-pilotage** (producteur et conseiller spécialisé) d'une parcelle représentative de l'exploitation dans laquelle différents leviers étaient mis en œuvre. Les résultats techniques, économiques et environnementaux (dont les fuites d'azote) de la parcelle, étant analysés et comparés à un « témoin » correspondant aux pratiques actuelles du producteur.

25 exploitants volontaires, prêts à tester, à changer, à remettre en cause leurs pratiques, mais également désireux d'échanger en groupes et de partager ensuite leur expérience avec le plus grand nombre ont ainsi été engagés.

Après réalisation d'un inventaire des leviers mobilisables par les techniciens de stations et conseillers de la Chambre d'Agriculture, **un travail de co-conception** a été **mené avec chaque producteur** au regard de ses pratiques actuelles et des leviers qu'il était prêt à tester, avant la mise en place d'un suivi.

13 PRODUCTEURS  
SUR LE SAGE LEON TREGOR  
dont un sur le territoire de la Penzé.

## Focus sur les essais « couverture des sols » menés au CATE

### o Couverture des sols

5 modalités de couverts ont été testés, sur cases lysimétriques, permettant de suivre les quantités d'azote lessivées, durant deux répétitions 2017/2018 et 2018/2019. Les essais permettent de montrer une **importante diminution du lessivage par rapport à la modalité sol nu**. Cette diminution est également **importante même en présence de légumineuses**.

Modalités	Diminution lessivage kg/ha	% de diminution lessivage/ Sol nu
Sol nu		
Avoine d'hiver 100 kg/ha	-130	72 %
Avoine d'hiver 85 kg/an + Féverole 125 kg/an	-113	63 %
Avoine d'hiver 85 kg/an + Féverole 60 kg/an	-94	52 %
Féverole 125	-114	63 %



Couverts – 16/11/2017

Un autre essai, portant sur l'implantation de couverts sous culture de brocolis a également permis de montrer une diminution des fuites de respectivement 47 et 19 % par rapport à une culture de brocolis classique, pour les modalités 1 et 2 à suivre.

- Modalité 1 : Brocoli + RGI sous couvert à 30 kg/ha
- Modalité 2 : Brocoli + RGI sous couvert à 30 kg/ha + Féverole à 77 kg/ha



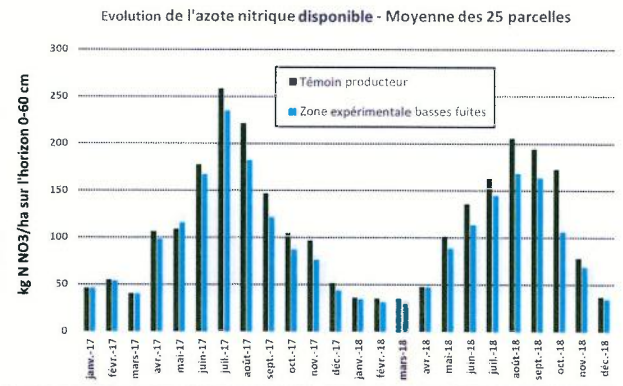
## RESEAU DE PRODUCTEURS : LES LEVIERS APPROUVES !

De nombreuses cultures et leviers testés sur 2 ans chez 25 producteurs.

**Au niveau économique** : pas de pertes de rendements et de qualité significatifs malgré de réelles prises de risques, assumées par chaque producteur mais rendues possibles grâce au suivi mensuel de l'azote disponible dans le sol, aux échanges réguliers au sein des binômes agri/conseiller, ainsi qu'à l'émulation de groupe.

**Au niveau environnemental** : Une diminution des apports et des reliquats automnaux (« lessivables ») inférieurs en zones « basses fuites » de 10 à 60 unités (Sur chaque parcelle, une modalité « basse fuite » activant différents leviers était comparée à la pratique habituelle du producteur).

L'implantation d'un couvert de trèfle sous artichauts, la réduction de la fertilisation des cultures par valorisation de couverts avec légumineuses, un meilleur pilotage de la fertilisation en cours de culture par un suivi des niveaux d'azote etc... ont été autant de techniques retenues par les producteurs du territoire.



### ○ Optimisation de la fertilisation par une réduction des apports,

Culture	Efficacité/ fuites N	Appropriation par le réseau	Faisabilité technique	Coût	Transférabilité ?
Drageon	Moyenne	Facile			Moyenne
Artichauts 2ans et +					
Brocoli et chou d'automne					
Chou-fleur hâtif					
Chou-fleur tardif					
Salade	Moyenne				Forte

### ○ Implantation de couverts en interculture

Culture	Efficacité/ fuites N	Appropriation par le réseau	Faisabilité technique	Coût	Transférabilité ?
Automne	Forte	Facile			Forte
Printemps	Neutre				Moyenne
Long (Automne + printemps)	Moyenne	Moyenne			

**Un couvert semé tôt est un couvert efficace ! Un message qui n'est pas nouveau, mais qui se vérifie !**

- **Des points de vigilance** : la compétition vis-à-vis de la disponibilité en eau pour la culture à suivre.
- **Des axes de travail pour optimiser les coûts** : implantation en un seul passage, production de semences, destruction mécanique.

Un travail à poursuivre sur les espèces, les mélanges, les différentes fonctions des couverts (plantes multiservices), individuellement et collectivement.

### ○ Implantation de couverts sous culture

Plus de 10 essais ont été menés sur cette thématique, sur différentes cultures (Drageons, Brocoli et Chou d'automne, Chou-fleur hâtif). Si pour cette dernière culture la faisabilité technique moyenne et surtout le coût élevé sont rédhibitoires, l'intérêt pour les autres cultures est là, malgré des verrous techniques à lever (fenêtre d'implantation étroite en Brocoli et Chou d'automne, suivi à poursuivre en année 2 sur artichauts ...).



Couverts sous culture d'artichauts

## UNE EXPLOITATION DU TERRITOIRE ENGAGÉE DANS BREIZH LEGUM'EAU

Retour sur le rendez-vous « couverts végétaux et fertilisation » du 11 avril dernier.

Dans le cadre du marché d'animation collective agricole, confié à la Chambre d'agriculture par le SMHL, rendez-vous était donné à Plouénan le 11 avril dernier sur une parcelle de la **SCEA DU TRISKELL, exploitation membre du réseau Breizh Légum'eau**, en présence de l'exploitant (Mickaël Joly), qui a pu partager son retour d'expérience avec les 15 participants.

L'occasion également de faire une information sur les semences fermières (pour réduire le coût du couvert), ainsi qu'un point réglementaire sur la fertilisation organique en Agriculture Biologique ; ainsi que les zones conchylicoles.



SCEA DU TRISKELL - 2 ASSOCIES

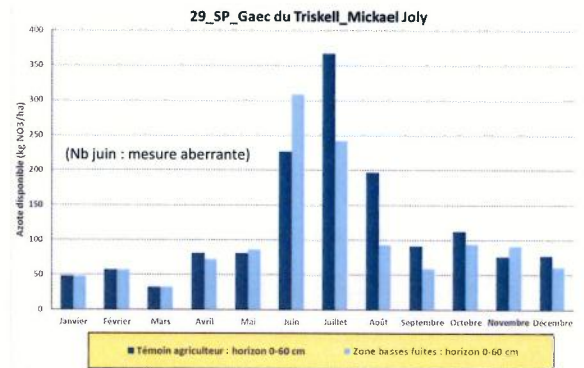
80 HA EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE – (dont chou, brocoli, potimarron, échalote, oignon, pomme de terre, topinambour, petit pois ...)

### ○ 2017 : Optimisation de la fertilisation du potimarron

L'essai portait sur un potimarron semé en juin 2017, récolté en octobre 2017, fertilisé à 30 uN dans la zone « basses fuites » 55 uN zone témoin (fumier de volailles et compost de déchets verts) Celui-ci étant suivi d'un couvert avoine/féverole implanté le 15 novembre 2017.

Comme détaillé ci-après, sur cette parcelle et dans les conditions de l'année des « plus » et des « moins » ressortent de l'essai :

- On note un **impact de la réduction de la fertilisation visible sur les reliquats de juillet à septembre**. Cette **différence s'estompe avant le début du drainage**
- Avec une moyenne de 2 fruits par plan et un poids moyen de respectivement 1.3 kg et 1.2 kg en zone basse fuite et témoin, **la réduction de fertilisation n'a pas eu d'impact sur les rendements**.
- **La conservation des fruits de la zone « basses fuites » est moindre à compter de février 2018 (60 % pertes/ 50 %).**



### ○ 2018 : Des couverts multiservices

Sur l'exploitation 20 à 30 ha de couverts sont semés chaque année. « Toutes les parcelles qui sont vides avant le mois de mars sont semées en couverts, sauf si une culture de printemps est prévue ».

Le groupe a pu observer des couverts fermiers implantés sur l'exploitation :

#### ▪ Engrais vert avant chou d'été

Après un brocoli d'automne (fertilisation fumier de bovin), un mélange fermier de 150 kg/ha de féverole + pois + vesce + avoine + triticale a été semé le 23 octobre 2018, il sera détruit par outil à disque en avril, avant implantation d'un chou d'été

#### ▪ Couvert court entre deux choux d'hiver

Après un chou-fleur de février, semis d'un mélange fermier féverole et avoine, il sera détruit en juin avant implantation d'un chou-fleur d'hiver.



Mélange légumineuses/ graminées semé le 23/10/18.